Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- [ ] Coloured covers/
  Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/
  Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/
  Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/
  Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/
  Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
  Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/
  Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material/
  Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
  La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
  Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [x] Additional comments:/
  Commentaires supplémentaires: [Printed ephemera] 2 p.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured pages/
  Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/
  Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/
  Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/
  Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/
  Pages détachées
- [x] Showthrough/
  Transparence
- [x] Quality of print varies/
  Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/
  Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/
  Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
  Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X 12X 14X 16X 18X 20X 22X 24X 26X 28X 30X 32X

(checked: box immediately left of 22X ✓)

NOUVELLE SÉRIE
No. 69 } Circulaire au Clergé

Evêché de Rimouski, 28 nov. 1882.

1o. *Jeunes prêtres* ;—2o. *Dettes* ; –3o. *Visite de paroisse.*

Messieurs,

I. Il me fait peine d'avoir à revenir sur l'examen des jeunes prêtres, et les sermons qu'ils doivent présenter pendant quatre ans. Puisque quelques-uns m'obligent à exécuter les menaces que j'ai faites à plusieurs reprises, j'entends qu'à partir du 1er. janvier prochain, tous ceux qui n'auront pas encore satisfait à cette double obligation, et qui n'auront pas obtenu un délai de *moi-même*, soient suspens *ipso facto*, et que, chaque année, à la même date, la même peine soit encourue par tous ceux qui ne seront pas en règle là-dessus.

II. Je reçois de temps à autre des réclamations de certains créanciers contre quelques prêtres du diocèse : ils se plaignent que ces prêtres ne s'occupent aucunement de leur donner au moins des acomptes, qu'ils ne leur répondent même pas, ou qu'ils leur répondent grossièrement. Ceci m'afflige plus qu'on n peut dire. Ces pauvres prêtres ne devraient-ils pas s'appliquer à eux-mêmes ce qu'ils disent sou-

vent et avec droit à leurs pénitents, sur l'injustice qu'ils commettent en contractant des dettes qu'ils savent ne pouvoir payer,—ou en ne prenant pas les moyens de les acquiter, au moins par termes.

Rappelez-vous donc bien, Messieurs, ce que recommande sur ce point notre Second Concile provincial, page 80, et ce que j'en ai dit, tant dans mes Ordonnances du 1 nov. 1867, que dans ma Circulaire du 8 avril 1874 (*Mandements*, page 162). Vous ne pouvez vous imaginer le tort que de pareilles négligences causent à la réputation du clergé tout entier.

III. Comme vous allez bientôt recommencer la visite de votre paroisse et de vos missions, vous lirez, Messieurs, avec un grand profit les *Instructions* que vous donnent les Evêques de la Province *sur la visite annuelle des paroisses* dans *l'Appendice au Rituel*, page 115. Vous y verrez ce que vous devez faire à ce propos *avant*, *pendant* et *après* cette visite.

Que Dieu soit avec vous dans l'accomplissement fidèle de tous vos devoirs, et qu'il vous en recompense un jour ! " *Fratres,...perfecti estote, exhortamini, idem sapite, pacem habete, et Deus pacis et dilectionis erit vobiscum.*" (II Cor. XIII, 11.)

Votre affectionné en J. C.

† JEAN, Ev. de St G. de Rimouski